

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35

Nb. de représentés : 10

Nb. d'absents : 8

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à 17h17, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 29/1349 :

Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale de Bois d'Olives en cuisine satellite - Approbation de l'avenant n°1 au lot n°4 « Cloisons agro-alimentaires / Froid alimentaire / Traitement d'air / Ventilation »

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richena, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANE Jean François (par Monsieur VAYABOURY Jean Patrick) , TIONOHOU Sabrina (par Madame FERDE Thérèse) , MINATCHY Mariot (par Monsieur POTIN Philippe) , KHELIF David (par Monsieur OMARJEE Mohammad) , PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur DIJOUX Stéphan) , DAFFON Amédée Albert (par Monsieur FONTAINE Michel), JETTER Régine (par Monsieur BALZANET Jonhy), BELLON Stéphan (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Monsieur CADET André), RIVIERE Christelle (par Madame PALIOD Marie Claude).

ABSENTS :

MM. AHO NIENNE Sandrine, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 17 octobre 2023.



Le Maire,
Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231023-29-1349-DE
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023

Michel FONTAINE

Affaire n°29/1349 : Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale de Bois d'Olives en cuisine satellite - Approbation de l'avenant n°1 au lot n°4 « Cloisons agro-alimentaires / Froid alimentaire / Traitement d'air / Ventilation ».

Conduite d'Opérations - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée que par délibération n°21/967 du lundi 14 novembre 2022, le conseil municipal a autorisé la signature du lot n°4 « Cloisons agro-alimentaires / Froid alimentaire / Traitement d'air / Ventilation » de l'opération de « Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale de Bois d'Olives en cuisine satellite » avec l'entreprise SARL DIFFUSION MATERIELS FRIGORIFIQUES (DMF) pour un montant global et forfaitaire de 183 345,39 € HT (soit 187 886,39 € TTC).

Au cours du chantier, il s'est avéré nécessaire de mettre en place une hotte d'extraction neuve pour la laverie avec toutes les caractéristiques nécessaires à sa fonction, au lieu de récupérer, comme prévu initialement au marché, la double hotte cuisson centrale de l'ancienne cuisine pour devenir une hotte adossée destinée à la laverie. En effet, lors de la rénovation et de l'utilisation de cette dernière, il a été mis en exergue qu'en raison de son âge, il était devenu impossible de trouver les pièces de rechange appropriées.

Aussi, conformément à l'article 13 du CCAG-Travaux, l'ordre de service n°3 a prescrit au titulaire la réalisation de ces travaux supplémentaires. Il en résulte la suppression des travaux de révision de la double hotte existante prévus initialement au marché.

L'avenant n°1 a donc pour objet de supprimer la prestation devenue inutile suite à l'ordre de service n°3, et de contractualiser le nouveau montant du marché comme suit :

Montant initial du marché public :	183 345,39 € HT
Montant de l'avenant n°1 :	6 942,00 € HT
Nouveau montant du marché public :	190 287,39 € HT
	(195 418,46 € TTC)

L'avenant n°1 entraîne une augmentation du montant initial du marché de + 3,79 %.

Le délai global d'exécution des travaux reste inchangé.

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire : 251 2313 1925 100147.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la passation de l'avenant n°1 au lot n°4 « Cloisons agro-alimentaires / Froid alimentaire / Traitement d'air / Ventilation » de l'opération « Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale de Bois d'Olives en cuisine satellite », passé avec l'entreprise SARL DIFFUSION MATERIELS FRIGORIFIQUES (DMF), sur le fondement des conditions exposées ci-dessus ;
- **DE L'AUTORISER** lui, l'élue déléguée, le Directeur général des services, ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à **SIGNER** l'avenant n°1 au marché de travaux correspondant sur le fondement des conditions exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents s'y rapportant et notamment tout acte et document concourant à son exécution.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231023-29-1349-DE
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023

Michel FONTAINE